



LA REUNION

A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

FORMATION DE BASE A LA SECURITE SANS MEDICAL 1 SANS SURETE

Contenu :

I- Techniques individuelles de survie (TIS) (15h)

La formation en matière de techniques individuelles de survie est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise prévue au tableau A-VI/1-1 du code STCW

Enseignements théoriques (10 h)

1. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Survivre en mer en cas d'abandon du navire »

1.1. Énumérer les situations d'urgence pouvant survenir, telles qu'abordage, incendie et naufrage et connaître l'ensemble des mesures prises pour y faire face.

Les situations d'urgence - Le rôle d'appel et les signaux d'alerte - La compétence des équipages, importance de la formation et des exercices - Les consignes destinées à l'équipage et les consignes d'urgence - Les mesures à prendre en cas d'appel aux postes des embarcations et des radeaux de sauvetage - Les mesures à prendre lorsqu'il faut abandonner le navire.

1.2. Identifier les types d'engins de sauvetage normalement transportés à bord des navires

Les moyens de sauvetage individuels : brassières, bouée de sauvetage, combinaison d'immersion, combinaison de protection aux intempéries, protection thermique - Les moyens de sauvetage collectifs et les méthodes de mise à l'eau : embarcation de sauvetage, radeau, canot de secours.

1.3. Expliquer la fonction des éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage y compris le matériel radioélectrique pouvant être embarqué en supplément.

1.4. Savoir repérer l'emplacement des engins de sauvetage individuels.

Les pictogrammes OMI

1.5. Connaître les principes concernant la survie, y compris :

Mesures à prendre dans l'eau - mesures à prendre à bord d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage - principaux dangers auxquels sont exposés les survivants

1.6. Comprendre les méthodes de sauvetage par hélicoptère

Organisation de la recherche et du sauvetage - Moyens de détection et de communication des aéronefs - Mesures à prendre en cas d'évacuation à partir du navire ou d'un moyen de sauvetage – Moyens d'évacuation

Exercices pratiques (5h)

1. Exercices pratiques relatifs à la compétence « Survivre en mer en cas d'abandon du navire » :

1.1. Endosser une brassière de sauvetage

1.2. Mettre et utiliser une combinaison d'immersion

1.3. Sauter dans l'eau sans se blesser à partir d'une certaine hauteur

1.4. Redresser un radeau de sauvetage renversé en portant une brassière de sauvetage ou une combinaison d'immersion



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

- 1.5. Nager en portant une brassière de sauvetage ou une combinaison d'immersion seul ou en groupe
- 1.6. Monter dans une embarcation ou un radeau de sauvetage à partir du navire et à partir de l'eau en portant une brassière de sauvetage ou une combinaison d'immersion
- 1.7. Prendre les mesures initiales requises lors de l'embarquement dans les embarcations et radeaux de sauvetage en vue d'accroître les chances de survie
- 1.8. Filer une ancre de cape ou une ancre flottante
- 1.9. Faire fonctionner le matériel des embarcations ou radeaux de sauvetage
- 1.10. Faire fonctionner les dispositifs de repérage, y compris le matériel radioélectrique

II. - Formation de base à la lutte contre l'incendie (FBLI) (18h)

La formation en matière de lutte de base contre l'incendie est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise prévue au tableau A-VI/1-2 du code STCW

Enseignements théoriques (8h)

1. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie »
 - 1.1. Organisation de la lutte contre l'incendie à bord
 - 1.2. Emplacement des dispositifs de lutte contre l'incendie et des issues de secours
 - 1.3. Éléments de l'incendie et de l'explosion (triangle du feu)
 - 1.4. Types et sources d'inflammation
 - 1.5. Matériaux inflammables. Risques d'incendie et propagation de l'incendie
 - 1.6. Nécessité d'une vigilance constante
 - 1.7. Mesures à prendre à bord du navire
 - 1.8. Dispositifs de détection d'incendie et de fumée et d'alarme automatique
 - 1.9. Classification des feux et des agents d'extinction à utiliser
2. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Lutter contre les incendies et les éteindre »
 - 2.1. Matériel de lutte contre l'incendie et son emplacement à bord
 - 2.2. Enseignement concernant les éléments suivants :

Installations fixes - équipement de pompier - équipement individuel - dispositifs et matériel de lutte contre l'incendie - méthodes de lutte contre l'incendie - agents d'extinction de l'incendie - procédures de lutte contre l'incendie - utilisation d'un appareil respiratoire pour lutter contre l'incendie et effectuer des sauvetages

Exercices pratiques (10h)

1. Exercices pratiques relatifs à la compétence « Lutter contre les incendies et les éteindre »
 - 1.1. Utiliser divers types d'extincteurs d'incendie portatifs
 - 1.2. Utiliser un appareil respiratoire autonome
 - 1.3. Éteindre des incendies peu importants, par exemple des feux d'origine électrique, des feux d'hydrocarbures ou de propane
 - 1.4. Éteindre des incendies importants avec de l'eau (en utilisant des lances à jet plein et à jet diffusé)
 - 1.5. Éteindre un incendie à l'aide de mousse, de poudre ou de tout autre agent chimique approprié
 - 1.6. Pénétrer et traverser, avec une ligne de sécurité mais sans appareil respiratoire, un compartiment dans



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

lequel de la mousse à haut foisonnement a été injectée

1.7. Lutter contre l'incendie dans des espaces clos remplis de fumée en portant un appareil respiratoire autonome

1.8. Éteindre un incendie à l'aide de brouillard d'eau pulvérisée ou de tout autre agent approprié de lutte contre l'incendie dans un local d'habitation, ou dans une chambre des machines simulée, en feu et rempli de fumée épaisse

1.9. Éteindre un feu d'hydrocarbures à l'aide d'une canne à brouillard et de lances à jet diffusé, de poudre chimique, ou d'une canne à mousse

1.10. Effectuer un sauvetage dans un local rempli de fumée en portant un appareil respiratoire

III. - Sécurité des personnes et responsabilités sociales (Théorie : 8 h)

La formation en matière de sécurité des personnes et de responsabilités sociales est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise prévue au tableau A-VI/1-4 du code STCW.

1. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Appliquer les procédures d'urgence »

1.1. Types de situations d'urgence pouvant survenir, telles qu'abordage, incendie et naufrage

1.2. Connaissance des plans d'urgence de bord prévus pour faire face aux situations d'urgence

1.3. Signaux d'urgence et tâches spécifiques assignées aux membres de l'équipage dans le rôle d'appel ; postes de rassemblement ; utilisation correcte de l'équipement de protection individuelle

1.4. Mesures à prendre lorsqu'une situation d'urgence potentielle est décelée, y compris un incendie, un abordage, un naufrage et l'entrée d'eau dans le navire

1.5. Mesures à prendre lorsque les signaux d'alarme en cas de situation d'urgence retentissent

1.6. Importance de la formation et des exercices

1.7. Connaissance des échappées et des systèmes de communications internes et d'alarme

2. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin »

2.1. Connaissance élémentaire de l'impact des transports maritimes sur le milieu marin et des effets d'une pollution opérationnelle ou accidentelle sur celui-ci

2.2. Procédures élémentaires de protection de l'environnement

2.3. Connaissance élémentaire de la complexité et de la diversité du milieu marin

3. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Observer des pratiques de travail sûres »

3.1. Importance de respecter à tout moment des pratiques de travail sûres

3.2. Dispositifs de sécurité et de protection disponibles contre les dangers potentiels à bord

3.3. Précautions à prendre avant de pénétrer dans des espaces clos

3.4. Familiarisation avec les mesures adoptées à l'échelon international en matière de prévention des accidents et de santé

4. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire »

4.1. Compréhension des principes et des obstacles relatifs à l'efficacité de la communication entre les individus et les équipes à bord du navire

4.2. Aptitude à établir et à maintenir des communications efficaces

5. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Contribuer au maintien de bonnes relations humaines à bord du navire »

5.1. Importance de maintenir de bonnes relations humaines et de travail à bord du navire

5.2. Principes et pratiques élémentaires du travail en équipe, y compris la résolution des conflits



5.3. Responsabilités sociales, conditions d'emploi, droits et obligations des individus, dangers de l'usage de drogues et de l'abus d'alcool

6. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Comprendre et prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue »

6.1. Importance d'obtenir le temps de repos nécessaire

6.2. Effets du sommeil, des horaires et du rythme circadien sur la fatigue

6.3. Effets des facteurs de stress physiques sur les gens de mer

6.4. Effets des facteurs de stress environnementaux à bord et à l'extérieur du navire et leur impact sur les gens de mer

6.5. Effets des changements d'horaires sur la fatigue des gens de mer



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.